

Lettres & Arts



MASTER

Lettres

Parcours : Recherche en Littérature

CODE RNCP : 39494 - Nombre de places disponibles : 15

LES DÉBOUCHÉS

Dans le cadre européen des études supérieures « LMD », le grade de master valide un niveau bac + 5.

Ce grade permet notamment de se présenter aux concours de l'enseignement.

En fonction de la mention obtenue, la validation d'un master recherche permet de s'inscrire en doctorat.



LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le Master « *Recherche en Littérature* » repose à la fois sur des séminaires dispensés par des enseignants-chercheurs (professeurs des universités et maîtres de conférences) spécialistes dans leur domaine, et sur la soutenance d'un mémoire rédigé en deux ans. Consacré à la littérature française du Moyen Âge jusqu'à l'époque contemporaine et à la littérature comparée couvrant diverses aires linguistiques et culturelles, ce Master constitue une initiation à la recherche, formation d'excellence pour les amoureux des livres et de la langue qui apprendront à devenir des spécialistes autonomes.

LES COMPÉTENCES ACQUISES

- Savoirs disciplinaires approfondis, mais aussi diversifiés
- Compétences rédactionnelles
- Méthodologie de la recherche et instruments bibliographiques
- Maîtrise des logiciels de traitement de texte
- Discipline de travail

RYTHME DE LA FORMATION

314 h de formation réparties sur 4 semestres. Chaque semestre dure 10 semaines durant la première année : les cours sont dans la mesure du possible réunis sur deux jours, de manière à ce que les étudiants bénéficient du temps nécessaire au travail personnel demandé, lectures et recherches.



CONDITIONS D'ACCÈS

MASTER 1

Le dossier de candidature est obligatoire. Tout étudiant titulaire d'un Bac +3 est en droit de déposer une candidature pour la première année de ce Master.

MASTER 2

Le dossier de candidature est obligatoire pour tout étudiant (titulaire d'un Bac +4) venant d'une autre université ou d'une autre spécialité.

Dans tous les autres cas (*reprise d'études, demande de redoublement...*), il sera également procédé à un examen de la demande d'inscription pouvant donner lieu à une validation partielle ou totale des acquis.

FORMATION CONTINUE

Le Master est accessible aux salariés ou demandeurs d'emploi.

Tél. 03 21 60 49 06

fcu-fare@univ-artois.fr

Ils peuvent faire reconnaître leur expérience pour intégrer le Master via la Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) ou pour le valider via la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ou encore le parcours mixte.

Tél. 03 21 60 60 59

fcu-pac@univ-artois.fr

LE PROGRAMME DE LA FORMATION

Chaque semestre combine formation disciplinaire, culture générale littéraire, méthodologie de la recherche et de ses outils, et enfin langue anglaise (passage du CLES 2). Sous la direction d'un enseignant-chercheur, l'étudiant élabore à la fin du Master 1 un projet de mémoire, qui est définitivement réalisé et soutenu à la fin du Master 2.

SEMESTRE 1	SEMESTRE 2
<p>UE 1 ▪ Cours de littérature française mutualisés avec le MEEF S1 - 30h</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Un cours de stylistique mutualisé avec le MEEF S1 - 16h▪ Un cours de sémantique historique mutualisé avec le MEEF S1 - 6h▪ Un cours de sémantique historique mutualisé avec le MEEF S1 - 6h <p>UE 2 ▪ Initiation à la recherche disciplinaire mutualisée avec le MEEF S1 - 9h</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Formation à la recherche documentaire à l'ère du numérique - 6h▪ Méthodologie de la recherche : s'initier aux méthodes de recherche (cours sous format numérique)▪ Assister à une manifestation scientifique▪ Stage obligatoire (une semaine au moins) <p>UE 3 ▪ Anglais -15h (Parcours modulaire MEEF)</p>	<p>UE 1 ▪ Cours de littérature française mutualisés avec le MEEF S2 - 30h</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Un cours de stylistique mutualisé avec le MEEF S2 - 16h▪ Un cours de sémantique historique mutualisé avec le MEEF S2 - 6h <p>UE 2 ▪ Cours mutualisés Cours mutualisés avec l'agrégation interne : Littérature comparée (15h) et cinéma (10h).</p> <p>UE 3 ▪ Séminaire de recherche mutualisé avec la formation doctorale - 20h</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Initiation à la recherche disciplinaire du MEEF 1 - 9h▪ Formation à la recherche documentaire par la BU - 6h▪ Méthodologie de la recherche : s'initier aux méthodes de recherche (cours sous format numérique) - 10h <p>UE 4 ▪ Anglais -15h (Parcours modulaire MEEF)</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Projet de mémoire de Master
SEMESTRE 3	SEMESTRE 4
<p>UE 1 ▪ Cours de littérature française mutualisés avec le MEEF S3 - 24h</p> <p>UE 2 ▪ Cours d'agrégation interne : tous les auteurs d'écrit du programme de littérature française _ 40h environ.</p> <p>UE 3 ▪ Méthodologie du mémoire du master (cours sous forme numérique)</p> <p>UE 4 ▪ Littérature et arts visuels (CM-TD en anglais sur le cinéma) cours mutualisé avec LHD 5-30h</p>	<p>Ce semestre est largement consacré à la rédaction du mémoire et à sa soutenance (date butoir fixée durant l'année universitaire en cours)</p> <p>UE 1 ▪ Cours de littérature française mutualisés avec le MEEF S4 - 24h</p> <p>UE 2 ▪ Assister à une manifestation scientifique</p> <p>UE 3 ▪ Mémoire de recherche + soutenance (100 pages minimum en corps 12 avec un interligne 1,5)</p>

PARTENARIATS

Ce Master de recherche en Lettres Modernes est adossé à deux centres de recherche de l'université d'Artois, « Grammatica » (EA 4521) et « Textes et Cultures » (EA 4028), dont l'équipe « TransLittéraires » a tout particulièrement pensé ses axes de réflexion en vue d'une cohérence maximale avec les séminaires de recherche : l'exploration des notions de « territoires », de « marges » et de « frontières » du littéraire fédère l'équipe, dont une part importante travaille sur des objets à divers degrés « populaires » ou « illégitimes », ou encore sur les relations du littéraire aux autres discours, historique, scientifique, artistique, etc.

CONTACT

Myriam White-Le Goff, responsable du Master
myriam.whitelegoff@univ-artois.fr

Secrétariat :

Tél. 03 21 60 49 54



Si vous rencontrez un problème d'accessibilité (numérique ou du cadre bâti), vous pouvez prévenir la Mission handicap afin que des dispositions soient prises en concertation avec les services concernés